







Règlement sur l'équipement FSH, valable à partir du 8 février 2024

Ceci est une précision du règlement de l'IHF sur l'équipement ([Lien](#))




Ajout selon les règles de jeu de l'IHF : Les arbitres sont responsables de s'assurer que l'équipement des joueurs et joueuses est correct. Un joueur ou une joueuse dont l'équipement est incorrect ou non autorisé n'aura pas le droit de jouer. La/le responsable d'équipe confirme par sa signature sur le rapport de match / l'inscription des joueurs/joueuses avant le match que toute l'équipe est correctement équipée. Si, après le début du match, les arbitres constatent malgré tout un équipement incorrect (selon le règlement de la FSH sur l'équipement, valable à partir de février 2024), la/le responsable d'équipe sera sanctionné/e de manière progressive et le joueur/la joueuse concerné/e devra quitter le terrain de jeu jusqu'à ce que le défaut soit corrigé.

En cas de questions concernant le présent règlement, la section Compétition (ASB) se tient à disposition au 031 370 70 02, et par mail à asb@handball.ch

Objet	Exemple	Décision	Restriction	Remarque
Protection faciale/pour la tête				
Masques		interdit		Les masques sont interdits.
Casques		interdit		Les casques sont interdits.
Protège-nez		autorisé	Seuls les matériaux et les pansements adhésifs souples et unicolores sont autorisés.	
Bandeaux				
Bandeaux		autorisé	Les bandeaux doivent être élastiques, fins et minces	
Bandeaux		interdit		Les bandeaux qui ne sont pas assez élastiques, pas assez fins et/ou trop larges sont interdits.
Lunettes de protection				
Lunettes de protection élastiques		autorisé	Les lunettes de sport/de protection avec des bandes spéciales pour le sport, des lentilles en plastique stables et des branches en silicone ou autres matériaux élastiques sont autorisées.	


Lunettes de protection à branches fixes		interdit		Les lunettes de sport/de protection à branches fixes sont interdites.
Protège-dents				
Protège-dents transparent		autorisé	Protège-dents transparents et unicolores sont autorisés	
Protection d'épaule et bandages de compression				
Protection d'épaule		autorisé	Les protections d'épaules en matériaux souples et fins sont autorisées dans n'importe quelle couleur.	
Bandages de compression		autorisé	Les bandages de compression de la même couleur et/ou d'une couleur similaire à la couleur principale du maillot sont autorisés.	
Protège-coudes				
Protège-coudes		autorisé		Les protège-coudes bien rembourrés en matériaux souples et fins sont autorisés dans n'importe quelle couleur
Coudières de maintien (trois pads et mousse protectrice)		autorisé	Les coudières de maintien avec trois pads et mousse protectrice sont autorisées. Les pads doivent permettre au coude de glisser sur le sol et avoir une structure en relief qui garantit la liberté de mouvement.	
Coudières de maintien en néoprène (un pad et mousse protectrice)		autorisé	Les coudières de maintien en néoprène avec un grand pad et mousse protectrice sont autorisées. Le pad doit permettre au coude de glisser sur le sol et avoir une structure en relief	

			qui garantit la liberté de mouvement.	
Protège-coudes		autorisé	Les protège-coudes sont autorisés si toutes les parties dures sont entièrement recouvertes de mousse protectrice ou d'un produit similaire (c.-à-d. qu'elles ne mettent pas en danger les adversaires).	Les protège-coudes en matériaux souples et fins sont autorisés dans n'importe quelle couleur.
Protège-coudes		interdit		Les protège-coudes dont les parties dures ne sont pas toutes entièrement recouvertes sont interdites.
Protège-genoux				
Protège-genoux		autorisé	Les protège-genoux sont autorisés si toutes les parties dures sont entièrement recouvertes de mousse protectrice ou d'un produit similaire (c.-à-d. qu'elles ne mettent pas en danger les adversaires).	Les protège-genoux en matériaux souples et fins sont autorisés dans n'importe quelle couleur.
Protège-genoux (un pad et mousse protectrice)		autorisé		Les protège-genoux avec un grand pad et mousse protectrice sont autorisés dans n'importe quelle couleur.
Protège-genoux en néoprène (un pad et mousse protectrice)		autorisé	Les protège-genoux en néoprène avec un grand pad et mousse protectrice sont autorisés. Le pad doit permettre au coude de glisser sur le sol et avoir une structure en relief qui garantit la liberté de mouvement.	
Protège-genoux		interdit		Les protège-genoux dont les parties dures ne sont pas toutes entièrement recouvertes sont interdites.
Supports de compression				
Bas de compression		autorisé		Des supports de compression sont autorisés, si possible unicolores

Protège-cheville				
	Principe		<p>Les protège-chevilles ou stabilisateurs durs sont autorisés si toutes les parties dures sont entièrement recouvertes de mousse protectrice ou d'un produit similaire (c.-à-d. qu'elles ne mettent pas en danger les adversaires).</p> <p>Les protecteurs de cheville ou stabilisateurs durs sont interdits si les parties dures ne sont pas toutes entièrement recouvertes.</p>	<p>La couleur des protecteurs de cheville resp. stabilisateurs durs doit dans tous les cas correspondre à la couleur des chaussettes. Autrement, la protection doit être couverte de tape ou d'une chaussette de la bonne couleur.</p>
Protège-chevilles ou stabilisateurs durs		Le modèle à gauche est autorisé sans mesure compl. nécessaire (parce entièrement recouvert de mousse)	Exemple d'illustration. Les modèles d'autres fournisseurs peuvent être légèrement différents.	La couleur des protecteurs de cheville resp. stabilisateurs durs doit dans tous les cas correspondre à la couleur des chaussettes. Autrement, la protection doit être couverte de tape ou d'une chaussette de la bonne couleur.
		Les modèles à gauche sont en principe interdit	Exemple d'illustration. Les modèles d'autres fournisseurs peuvent être légèrement différents.	
Bandages de cheville à lacets		autorisé	Les bandages de cheville à lacets sont autorisés s'ils ne comportent pas de parties dures.	La couleur des bandages de cheville à lacets doit dans tous les cas correspondre à la couleur des chaussettes. Autrement, la protection doit être couverte de tape ou d'une chaussette de la bonne couleur.

Vêtements				
<p>Résumé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les pantalons longs sont interdits (exception : gardien de but) • La couleur des sous-maillots à manches longues doit correspondre à la couleur principale du maillot ou au noir. • La couleur du sous-short doit correspondre à la couleur principale du short ou au noir. • Protège-coudes et protège-genoux sont autorisées dans n'importe quelle couleur. 				
Foulards de sport		autorisé	Les foulards de sport unicolores sont autorisés. Les foulards de toutes les joueuses ou joueurs d'une équipe doivent être de la même couleur.	
Autres foulards		interdit		Les autres foulards sont interdits.
Sous-maillots à manches longues		autorisé	Les sous-maillots à manches longues de la même couleur que la couleur principale du maillot ou noirs sont autorisés.	
Sous-shorts et pantalons fonctionnels		autorisé	Les sous-shorts courts ou pantalons fonctionnels de la même couleur principale du maillot ou noirs sont autorisés. Un sous-short couvrant les genoux est autorisé.	
Vêtements				
Pantalons longs		autorisé	Le gardien de but a le droit de porter des pantalons longs, des collants, des sous-collants et/ou des pantalons/bas de compression longs.	
Pantalons longs		interdit	Un sous-short couvrant les mollets partiellement ou entièrement est interdit	Il est interdit aux joueurs de champ de porter des pantalons longs, des collants, des sous-collants et/ou des pantalons/bas de compression longs.
Chaussettes		autorisé	Les chaussettes doivent être de la même couleur et de la même longueur.	

Maillots		autorisé	Les maillots des joueurs/joueuses de champ qui remplacent le gardien de but doivent être identiques à celui du gardien de but, à savoir que les découpes, qui dégagent le numéro du joueur de champ (face et dos) sont recouvertes de matériau transparent (aucun trou autorisé).	
Accessoires				
Boucles d'oreilles et piercings		autorisé	Les petites boucles d'oreilles et les piercings sont autorisés s'ils sont entièrement recouverts d'un ruban adhésif.	
Boucles d'oreilles et piercings		interdit		Les boucles d'oreilles et les piercings qui ne sont pas entièrement recouverts d'un ruban adhésif sont interdits
Epingles à cheveux		autorisé	Les épingles à cheveux en matériaux souples sont autorisées.	Les épingles à cheveux en métal et/ou en plastique doivent être retirées ou entièrement recouvertes de ruban adhésif.
Brassards de capitaine		autorisé	Les brassards de capitaine unicolores sont autorisés.	
Bandeaux de poignets courts		autorisé	Les bandeaux de poignets courts sont autorisés s'ils sont souples, fins et non adhésifs.	La couleur des bandeaux de poignets doit correspondre à la couleur principale du maillot
Bandeaux de poignets larges		autorisé	Les bandeaux de poignets larges sont autorisés s'ils sont souples, fins et non adhésifs.	La couleur des bandeaux de poignets doit correspondre à la couleur principale du maillot
Protège-poignets		autorisé	Les protège-poignets sont autorisés si toutes les parties dures sont entièrement recouvertes. La couleur doit correspondre à la couleur principale du maillot.	

Gants		interdit		Les gants sont interdits . Il en va de même pour le gardien de but
Bandages de doigt		interdit		Les bandages de doigt sont interdits .
Résine		autorisé	La résine ne doit être portée que sur les chaussures et appliquée uniquement sur les doigts .	